LE RN VEUT SANCTIONNER D'UNE AMENDE LE PORT DU VOILE.

Interdire le voile dans l'espace public, sous peine d'amende : la mesure figurait déjà au programme de Marine Le Pen lors de ses trois premières candidatures à la présidentielle. (20minutes.fr)

La preuve.
L'article d'origine,
sur 20minutes.fr.

D'autres affiches,
d'autres sources.
unefeuillesuffit.fr